



Nanterre, le 7 février 2020

La majorité des agents présents au Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation des Hauts de Seine s'est réunie ce jour en Assemblée Générale.

Elle se félicite de la forte mobilisation de cette semaine :

- Le 6 février 2020, rassemblement de près de 200 agents de plusieurs directions interrégionales devant le Millénaire, siège de la Direction de l'Administration Pénitentiaire pendant la tenue du Comité Technique Ministériel.

Dix-sept agents du SPIP des Hauts de Seine étaient présents.

- Tractage devant le tribunal judiciaire et la préfecture des Hauts de Seine le lundi 3 janvier 2020.

Dix-neuf agents du SPIP des Hauts de Seine y ont participé.

Si l'administration a reculé sur certains points concernant la question de la mobilité, nous n'avons toujours pas intégré l'annexe du décret, seule garantie pérenne de garder une cotation et d'enrayer le blocage des agents sur leurs postes.

### **Après deux mois de mobilisation, le SPIP des Hauts de Seine ne désarme pas !**

Nous appelons à une nouvelle Assemblée Générale le 27 février prochain à 12 h 30 pour définir ensemble de nouvelles modalités d'action.

D'ici là, l'Assemblée Générale a décidé de suspendre les actions sur le plan local.

**Compte tenu du succès de la mobilisation du 6 février nous attendons de nos syndicats qu'ils appellent à l'organisation d'une journée d'action nationale afin de faire fléchir la Direction de l'Administration Pénitentiaire.**

